

COMMUNE DE MIGNOVILLARD

**ARRETE D' ALIGNEMENT**

Le Maire de la Commune de Mignovillard

Vu la demande en date du 22 mai 2014, par laquelle le Cabinet Colin, Géomètre expert, 40 allée du Marronnier 39300 CHAMPAGNOLE , demande l'indication de l'alignement sur les rue de la Côte et rue Derrière, au droit de la propriété ,cadastrée AB36 ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Plan d'Occupation des Sols, ou le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Mignovillard.

**ARRETE**

**Article 1** : L'Alignement demandé est déterminé par la droite E-(4)-A, conformément au trait rouge du plan annexé, et le nivellement conformément aux cotes indiquées au même plan par des chiffres à l'encre rouge.

**Article 2** : Notification.

Le présent arrêté sera notifié au pétitionnaire par Monsieur le Maire de Mignovillard

Fait à Mignovillard, le 05 juin 2014

Le Maire  
Florent SERRETTE

